

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 D 00790

Numéro SIREN : 483 520 243

Nom ou dénomination : CABINET DU DOCTEUR GUY HARTMANN

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2022 sous le numéro de dépôt 7862



ENVOI EN GED

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG
REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX
TEL 03 69 08 40 31
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

CABINET DU DOCTEUR GUY HARTMANN

6, rue du Fort Foch
67207 Niederhausbergen

Date Chrono : 19/05/2022

Type de document : Compte de résultat

N° de Gestion : 2005 D 790

N° de dépôt : 2022B7862

Siren : 483 520 243



GED01037679

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

COMPTE DE RESULTAT

CABINET DU DOCTEUR GUY HARTMANN

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
au capital de 15.000 Euros

6 Rue Fort Foch
67207 NIEDERHAUSBERGEN

RCS STRASBOURG 483 520 243

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNULEE EN DATE DU 10 MARS 2022

Proposition et résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés :

- ↪ APRES AVOIR PRIS ACTE qu'aux termes de l'Article 8.2 des statuts de la Société, les actions de préférence de catégorie « B » donnent droit, à leur titulaire, aux droits financiers suivants au titre de la répartition du résultat distribuable : **une action de préférence « B » donne droit à son titulaire à un droit financier plural de 12,**

et qu'en conséquence de ce qui précède, les 1.125 actions ordinaires de catégorie « A » et les 375 actions de préférence « B » qui composent le capital social de la Société confèrent à leur titulaire, les droits financiers suivants dans le cadre de répartition du dividende :

Nombre d'actions	Catégorie d'actions	Droits financiers Par action	Droits financiers en totalité	% des sommes distribuées (dividendes et boni de liquidation)
1.125	A (ordinaire)	1	1.125	20 %
375	B (préférence)	12	4.500	80 %
1.500			5.625	100 %

- ↪ décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de **292.561,91 Euros** de la manière suivante :

1


Origine du résultat à affecter :

Report à Nouveau antérieur	50 018,97 €
Résultat de l'exercice	292 561,91 €
Autres réserves	- €
Total :	342 580,88 €

Affectation proposée :

Réserve légale	- €
Dividendes	220 000,00 €
Autres Réserves	- €
Report à Nouveau	122 580,88 €
Total :	342 580,88 €

Le paiement des dividendes aux associés sera effectué à compter de ce jour par inscription en comptes courants d'associés ou versement direct entre les mains des titulaires des actions ordinaires « A » et des titulaires des actions de préférence « B » au prorata de leurs droits financiers et ce conformément à l'article 8.2 des statuts de la Société.

Ce versement sera réduit, pour les associés personnes physiques :

- des prélèvements sociaux de 17,2 %,
- et du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu (sauf demande de dispense formulée par l'associé personne physique s'il remplit les conditions prévues par la Loi et adressée préalablement à la Société dans les délais légaux requis).

La somme correspondante aux prélèvements sociaux de 17,2% et au prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8%, sera précomptée par la Société dans les délais légaux (soit au plus tard le 15 du mois suivant le paiement) sur les revenus distribués, pour les associés, personnes physiques.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire prélevé à la source à titre d'acompte s'imputera, sous la forme d'un crédit d'impôt, sur l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus perçus l'année au cours de laquelle il a été opéré. Si ce prélèvement excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Les dividendes perçus en 2022 par les associés, personnes physiques, seront soumis à l'impôt sur le revenu, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) aussi appelé « flat tax », au taux de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Ce prélèvement forfaitaire unique est applicable de plein droit, sauf option expresse du contribuable pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il est précisé que cette option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu est globale et concerne l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers et plus-values mobilières et droits sociaux de l'année. Cette option est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 Septembre 2020	61 000 €	NEANT	244 000 €
Distribution exceptionnelle du 27/06/2020	9 000 €	NEANT	36 000 €
30 Septembre 2019	NEANT	NEANT	NEANT
30 Septembre 2018	NEANT	NEANT	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 Mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme

M. Guy HARTMANN
Le Président



CABINET DU DOCTEUR GUY HARTMANN

**Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
au capital de 15.000 Euros**

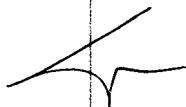
**6 Rue Fort Foch
67207 NIEDERHAUSBERGEN**

RCS STRASBOURG 483 520 243

ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

Certifié conforme

M. Guy HARTMANN
Le Président





T A L E N Z

MGA

SELAS Cabinet du Dr Guy HARTMANN
6 rue Fort Foch
67207 NIEDERHAUSBERGEN

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

mga.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etats financiers	1
Bilan	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe	8

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

BILAN

Bilan Actif

	30/09/2021		30/09/2020	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	368	366	2	26
Fonds commercial (1)	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles	16 400		16 400	16 400
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	126 550	27 556	98 994	22 439
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	8 247		8 247	8 247
Créances rattachées à des participations	257 868		257 868	148 738
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	126		126	126
ACTIF IMMOBILISE	539 559	27 922	511 636	325 977
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	731 068		731 068	584 390
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	444 450		444 450	319 272
Charges constatées d'avance	8 996		8 996	2 947
ACTIF CIRCULANT	1 184 514		1 184 514	906 609
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 724 072	27 922	1 696 150	1 232 587
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

	30/09/2021	30/09/2020
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	50 019	256 046
Résultat de l'exercice	292 562	98 973
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	359 081	371 519
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	288 648	200 084
Emprunts et dettes financières divers	169 473	39 078
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 149	20 469
Dettes fiscales et sociales	107 840	67 596
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	758 959	533 841
Produits constatés d'avance (1)		
DETTES	1 337 070	861 068
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 696 150	1 232 587
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	292 561,91	98 973,09
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 263 346	661 068
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

SELAS Cabinet du Dr Guy HARTMANN

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 696 150** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 039 729** euros et un total **charges de 747 167** euros, dégageant ainsi un **résultat de 292 562** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions, logiciels et brevets : 15 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

SELAS Cabinet du Dr Guy HARTMANN

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu..

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.88%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0%
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	146 768					146 768
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 768					146 768
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	9 031				1 795	7 236
Matériel de transport	32 957		100 743		27 449	106 251
Matériel de bureau, mobilier	15 837		1 259		4 034	13 063
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 825		102 002		33 278	126 550
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	156 985		322 381		213 252	266 115
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	126					126
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	157 111		322 381		213 252	266 241
TOTAL	361 705		424 383		246 529	539 559

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	342	25		366
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	342	25		366
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 259	627	1 795	6 091
Matériel de transport	20 838	12 378	18 866	14 351
Matériel de bureau, mobilier	7 288	3 859	4 034	7 114
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 386	16 864	24 694	27 556
TOTAL	35 727	16 889	24 694	27 922

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	257 868		257 868
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	126		126
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	731 068	731 068		
Charges constatées d'avances	8 996	8 996		
TOTAL DES CREANCES	998 058	740 064	257 994	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	288 648	214 925	73 723	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 149	12 149		
	Personnel et comptes rattachés	21 186	21 186		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 775	10 775		
	Impôts sur les bénéfices	71 227	71 227		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 653	4 653		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	169 473	169 473		
	Autres dettes	758 959	758 959		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 337 070	1 263 346	73 723		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 486				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	66 218				

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2021
Capital social	15 000				15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 500				1 500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	256 046	(206 027)			50 019
Résultat de l'exercice	98 973	(98 973)		292 562	292 562
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	371 519	(305 000)		292 562	359 081
Date de l'assemblée générale					
Dividendes attribués	305 000				
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	305 000				
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1			66 519		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif			66 519		
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure			(12 438)		

Capital social

		30/09/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	10,0000	15 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	10,0000	15 000,00

Engagements financiers

30/09/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements retraite au 30 septembre 2021		5 685
Autres engagements		5 685
Total des engagements financiers (1)		5 685
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Fonds Commercial

	30/09/2021	Observations
Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	130 000	
TOTAL	130 000	

CABINET DU DOCTEUR GUY HARTMANN

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
au capital de 15.000 Euros

6 Rue Fort Foch
67207 NIEDERHAUSBERGEN

RCS STRASBOURG 483 520 243

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNULEE EN DATE DU 10 MARS 2022

Proposition et résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés :

- ✎ APRES AVOIR PRIS ACTE qu'aux termes de l'Article 8.2 des statuts de la Société, les actions de préférence de catégorie « B » donnent droit, à leur titulaire, aux droits financiers suivants au titre de la répartition du résultat distribuable : **une action de préférence « B » donne droit à son titulaire à un droit financier plural de 12,**

et qu'en conséquence de ce qui précède, les 1.125 actions ordinaires de catégorie « A » et les 375 actions de préférence « B » qui composent le capital social de la Société confèrent à leur titulaire, les droits financiers suivants dans le cadre de répartition du dividende :

Nombre d'actions	Catégorie d'actions	Droits financiers Par action	Droits financiers en totalité	% des sommes distribuées (dividendes et boni de liquidation)
1.125	A (ordinaire)	1	1.125	20 %
375	B (préférence)	12	4.500	80 %
1.500			5.625	100 %

- ✎ décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de **292.561,91 Euros** de la manière suivante :

1


Origine du résultat à affecter :

Report à Nouveau antérieur	50 018,97 €
Résultat de l'exercice	292 561,91 €
Autres réserves	- €
Total :	342 580,88 €

Affectation proposée :

Réserve légale	- €
Dividendes	220 000,00 €
Autres Réserves	- €
Report à Nouveau	122 580,88 €
Total :	342 580,88 €

Le paiement des dividendes aux associés sera effectué à compter de ce jour par inscription en comptes courants d'associés ou versement direct entre les mains des titulaires des actions ordinaires « A » et des titulaires des actions de préférence « B » au prorata de leurs droits financiers et ce conformément à l'article 8.2 des statuts de la Société.

Ce versement sera réduit, pour les associés personnes physiques :

- des prélèvements sociaux de 17,2 %,
- et du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu (sauf demande de dispense formulée par l'associé personne physique s'il remplit les conditions prévues par la Loi et adressée préalablement à la Société dans les délais légaux requis).

La somme correspondante aux prélèvements sociaux de 17,2% et au prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8%, sera précomptée par la Société dans les délais légaux (soit au plus tard le 15 du mois suivant le paiement) sur les revenus distribués, pour les associés, personnes physiques.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire prélevé à la source à titre d'acompte s'imputera, sous la forme d'un crédit d'impôt, sur l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus perçus l'année au cours de laquelle il a été opéré. Si ce prélèvement excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Les dividendes perçus en 2022 par les associés, personnes physiques, seront soumis à l'impôt sur le revenu, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) aussi appelé «flat tax», au taux de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Ce prélèvement forfaitaire unique est applicable de plein droit, sauf option expresse du contribuable pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il est précisé que cette option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu est globale et concerne l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers et plus-values mobilières et droits sociaux de l'année. Cette option est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 Septembre 2020	61 000 €	NEANT	244 000 €
Distribution exceptionnelle du 27/06/2020	9 000 €	NEANT	36 000 €
30 Septembre 2019	NEANT	NEANT	NEANT
30 Septembre 2018	NEANT	NEANT	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 Mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme

M. Guy HARTMANN

Le Président



CABINET DU DOCTEUR GUY HARTMANN

**Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
au capital de 15.000 Euros**

**6 Rue Fort Foch
67207 NIEDERHAUSBERGEN**

RCS STRASBOURG 483 520 243

ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

Certifié conforme

M. Guy HARTMANN
Le Président





T A L E N Z

MGA

SELAS Cabinet du Dr Guy HARTMANN

6 rue Fort Foch

67207 NIEDERHAUSBERGEN

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

mga.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etats financiers	1
Bilan	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe	8

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

BILAN

Bilan Actif

	30/09/2021			30/09/2020
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	368	366	2	26
Fonds commercial (1)	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles	16 400		16 400	16 400
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	126 550	27 556	98 994	22 439
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	8 247		8 247	8 247
Créances rattachées à des participations	257 868		257 868	148 738
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	126		126	126
ACTIF IMMOBILISE	539 559	27 922	511 636	325 977
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	731 068		731 068	584 390
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES				
Charges constatées d'avance	444 450		444 450	319 272
	8 996		8 996	2 947
ACTIF CIRCULANT	1 184 514		1 184 514	906 609
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 724 072	27 922	1 696 150	1 232 587
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

	30/09/2021	30/09/2020
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	50 019	256 046
Résultat de l'exercice	292 562	98 973
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	359 081	371 519
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	288 648	200 084
Emprunts et dettes financières divers	169 473	39 078
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 149	20 469
Dettes fiscales et sociales	107 840	67 596
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	758 959	533 841
Produits constatés d'avance (1)		
DETTES	1 337 070	861 068
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 696 150	1 232 587
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	292 561,91	98 973,09
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 263 346	661 068
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

SELAS Cabinet du Dr Guy HARTMANN

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 696 150** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 039 729** euros et un total **charges** de **747 167** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **292 562** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions, logiciels et brevets : 15 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

SELAS Cabinet du Dr Guy HARTMANN

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu..

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.88%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0%
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	146 768					146 768
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 768					146 768
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	9 031				1 795	7 236
Matériel de transport	32 957		100 743		27 449	106 251
Matériel de bureau, mobilier	15 837		1 259		4 034	13 063
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 825		102 002		33 278	126 550
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	156 985		322 381		213 252	266 115
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	126					126
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	157 111		322 381		213 252	266 241
TOTAL	361 705		424 383		246 529	539 559

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	342	25		366
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	342	25		366
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 259	627	1 795	6 091
	Matériel de transport	20 838	12 378	18 866	14 351
	Matériel de bureau, mobilier	7 288	3 859	4 034	7 114
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 386	16 864	24 694	27 556	
TOTAL		35 727	16 889	24 694	27 922

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	257 868		257 868
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	126		126
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	731 068	731 068	
Charges constatées d'avances	8 996	8 996		
TOTAL DES CREANCES		998 058	740 064	257 994
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	288 648	214 925	73 723	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 149	12 149		
	Personnel et comptes rattachés	21 186	21 186		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 775	10 775		
	Impôts sur les bénéfices	71 227	71 227		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 653	4 653		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	169 473	169 473		
	Autres dettes	758 959	758 959		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 337 070	1 263 346	73 723	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		100 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 486			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		66 218			

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2021
Capital social	15 000				15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 500				1 500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	256 046	(206 027)			50 019
Résultat de l'exercice	98 973	(98 973)		292 562	292 562
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	371 519	(305 000)		292 562	359 081

Date de l'assemblée générale		
Dividendes attribués	305 000	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	305 000	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	66 519	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	66 519	
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice		
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(12 438)	

Capital social

		30/09/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	10,0000	15 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	10,0000	15 000,00

Engagements financiers

30/09/2021

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements retraite au 30 septembre 2021		5 685
		5 685
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		5 685
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Fonds Commercial

	30/09/2021	Observations
Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	130 000	
TOTAL	130 000	